

Mardi 14 août 2018,
Fête de Saint Maximilien-Marie Kolbe,
Vigile de l'Assomption de Notre-Dame.



Messieurs les Chanoines,
Mes Révérends Pères,
Messieurs les Abbés,
Chers Confrères,

Bien chers membres et sympathisants de la **Confrérie Royale**,

A la veille de la **très grande et belle fête de l'Assomption de Notre-Dame et principale fête patronale du Royaume de France**, permettez-moi de vous rejoindre à travers ces quelques lignes afin de

1) vous souhaiter à chacun une bonne, belle et surtout très fervente fête (puisque toute fête de notre Mère céleste et souveraine, est une fête de chacun de ses enfants) ;

2) vous encourager, autant que cela est possible (mais je sais bien que ce n'est pas possible pour tous, en raison de la maladie, de l'infirmité, ou bien encore en raison du désert spirituel dans lequel ils se trouvent), à participer non uniquement à la Sainte Messe mais encore aux autres cérémonies - en particulier les processions - en l'honneur de Notre-Dame dont cette fête est l'occasion ;

3) et dans le cas où cela n'est pas possible (pour l'une ou l'autre des

raisons évoquées ci-dessus) de ne pas omettre alors de renouveler en votre particulier la consécration de notre France à Notre-Dame en utilisant les prières traditionnelles prescrites pour cela (vous les trouverez par exemple > [ici](#)), car l'accomplissement du Vœu de Louis XIII ne consiste pas à faire une lecture publique de l'édit de Saint-Germain par lequel ce pieux monarque a publié ses volontés concernant la consécration de la France à la Très Sainte Vierge Marie, mais à réciter les prières liturgiques particulières édictées par la Sainte Eglise pour le renouvellement de cette consécration ;

4) à prier de manière toujours plus instante pour notre Souverain Légitime, S.M.T.C le Roi Louis XX, pour qu'il ait toutes les inspirations célestes, lumières naturelles et surnaturelles, et toutes les forces - physiques et morales - nécessaires à la mission que la divine Providence a placée sur ses épaules par l'effet des Lois Fondamentales du Royaume ;

5) à ne pas négliger de prier pour la Confrérie Royale elle-même, afin qu'elle croisse en nombre, bien sûr, mais plus encore en ferveur et en fruits de sainteté : dans une confrérie, les membres sont plus spécialement unis par des liens de fraternité spirituelle et doivent donc, même éloignés les uns des autres et lors même qu'ils ne se connaissent pas personnellement, avoir un vif souci de prier les uns pour les autres, mus par une sollicitude fraternelle sincère et profonde ;

6) à recommander d'une manière encore et toujours plus instante à Notre-Seigneur, par l'intercession de Sa Très Sainte Mère et de tous nos saints intercesseurs, notre cher confrère Emmanuel, père de famille nombreuse, membre plénier de la Confrérie et militant actif de la Légitimité au sein du Cercle Légitimiste d'Ile de France : nous avons déjà à plusieurs reprises - depuis la fin du mois de mai - demandé des prières à son intention, et nous le faisons encore avec insistance, car après de très grosses alarmes, qui ont fait craindre le pire, et même s'il se trouve aujourd'hui dans un service de rééducation fonctionnelle, son état donne encore lieu à des inquiétudes et nécessite que nous ne relâchions en

aucune manière nos prières à son intention, ainsi que pour son admirable épouse et ses enfants.



Basilique de Fourvière (Lyon) : mosaïque représentant le Vœu de Louis XIII

A ces recommandations, permettez-moi encore d'ajouter **quelques informations** :

- Le **25 août, fête de Saint Louis de France**, saint patron de notre Roi et de Monseigneur le Dauphin, céleste protecteur de la France et de la Confrérie Royale, dont ce sera aussi le troisième anniversaire de la fondation, n'omettez pas de marquer avec une ferveur renouvelée le "**25 du mois**".

Amis Parisiens ou proches de Paris, je vous rappelle qu'une Sainte Messe sera célébrée par des prêtres de la Confrérie en l'église Saint-Germain l'Auxerrois à Paris, à 10 h 30.

Vous êtes loin de Paris ? Mais dans nos provinces, plusieurs membres de la Confrérie ou membres des Cercles Légitimistes font célébrer des Messes

pour la Saint-Louis : renseignez-vous !
Quant aux membres des Cercles Légitimistes du Dauphiné et du Vivarais et les membres de la Confrérie Royale qui se trouvent géographiquement proches, ils sont aussi invités à une journée de récollection que j'animerai au Mesnil-Marie (cf. > [ici](#)).

- Les **29 et 30 septembre** prochains, aura lieu le **106ème pèlerinage légitimiste à Sainte-Anne d'Auray**, organisé par la Fédération Bretonne Légitimiste : nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de ces pèlerinages pour soutenir l'action d'authentique restauration de la royauté capétienne traditionnelle ; nous vous invitons donc instamment à vous rendre à ce pèlerinage, où je compte moi-même être présent. Tous les renseignements se trouvent > [ici](#).

- Enfin, je signale à votre attention la publication présentant la fondation des **chanoines séculiers de Saint-Remi** qui a été faite, ce 13 août, > [ici](#).

Je vous renouvelle mes vœux les plus fervents à l'occasion de ce 15 août, vous assure de ma (malheureusement très pauvre) prière à l'intention de chacun d'entre vous et à toutes vos intentions, me confiant aussi moi-même à vos charitables prières.

Vôtre, in Corde Iesu & Mariae.

Frère Maximilien-Marie du Sacré-Coeur,
Prieur.

